



Protocole d'accueil des élèves à l'école du Bois du ROY Rentrée 2020

L'épidémie due au coronavirus Covid19 nécessite d'adapter les conditions d'accueil des élèves et les conditions de travail des personnels au protocole sanitaire.

Préalable

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel. Ils s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école, au collège ou au lycée en cas de fièvre (38 °C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille. De même, les élèves ayant été testés positivement au SARSCov2, ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore identifiés comme contact à risque ne doivent pas se rendre dans l'école ou l'établissement scolaire. Ils en informent le directeur ou le responsable d'établissement2.

Les personnels doivent s'appliquer les mêmes règles.

L'accès des accompagnateurs aux bâtiments scolaires n'est pas interdit. Il doit néanmoins se limiter au strict nécessaire et se faire après nettoyage et désinfection des mains. Ils doivent porter un masque de protection et respecter une distanciation physique d'au moins un mètre.

I Les mesures sanitaires à respecter



Le port du masque

Le port du masque est obligatoire pour tous les accompagnateurs (de plus de 11 ans) ainsi que pour les intervenants extérieurs. Cette mesure s'applique également aux personnels de l'établissement.

Les règles de distanciation

La distanciation physique n'est plus obligatoire dans les espaces clos : salles de classe, ateliers, BCD, réfectoires, salles de sport lorsqu'elle n'est pas matériellement possible ou qu'elle ne permet pas d'accueillir la totalité des élèves. Néanmoins les espaces sont organisés pour maintenir la plus grande distanciation possible entre les élèves.

La distanciation ne s'applique pas dans les espaces extérieurs.

L'application des gestes barrières



Se laver les mains très régulièrement

lavage pendant 30 s à l'arrivée à l'école, avant chaque repas et chaque passage aux toilettes, puis le soir avant de rentrer chez soi ou dès l'arrivée au domicile.



Tousser ou éternuer dans son coude



Utiliser un mouchoir à usage unique

Chaque famille devra fournir deux petits paquets de mouchoirs à son enfant



Saluer sans serrer la main et éviter les embrassades.

II Modalités des déplacements, des récréations et des entrées et de sorties

Limitation du brassage des élèves

La limitation du brassage entre classes et groupes d'élèves n'est plus obligatoire. Elle ne l'est plus dans les transports scolaires.

En fonction de leur taille, les écoles organisent le déroulement de la journée et des activités scolaires pour limiter, dans la mesure du possible les regroupements et les croisements importants.

Les arrivées et départs sont organisés pour limiter au maximum les regroupements d'élèves et/ou parents. Le personnel et les parents portent un masque durant ces arrivées et départs.

Pour éviter des espaces de regroupements, les entrées et sorties des classes de cycle 1, cycle 2 et de cycle 3 seront différenciées.

Les entrées et les sorties

Légendes :

A : Portail accès pompier (situé près de l'entrée de l'accueil de loisirs).

B : Portail Lino Ventura.

CLASSE	Portail d'accueil	Horaire accueil du matin	Horaire sortie le midi	Horaire accueil de l'après-midi	Horaire accueil de sortie fin de classe
CP Mme LIGEROT	A	8h35	12h	13h35	16h30
CP/CE1 Mme PIGEAU	A	8h35	12h	13h35	16h30
CE1/CE2 Mme DIDELET	A	8h35	12h	13h35	16h30
CE2/CM1 Mme THOME	B	8h35	12h	13h35	16h30
CM1/CM2 M LONGVAL	B	8h35	12h	13h35	16h30
CM1/CM2 M DELDYCKE/ Mme PAPIN	B				
Les élèves de la Maternelle	A (Pour rejoindre les entrées des différentes classes)	8h35	12h	13h35	16h30

Un adulte référent sera toujours présent au portail d'entrée.

En maternelle, les parents accompagnent les enfants à l'entrée de la classe de leur enfant.

En élémentaire, les enfants se rendront directement devant l'emplacement de leur classe en attendant la montée avec leur enseignant. Après s'être désinfecté les mains avec du gel sous la surveillance étroite de l'adulte, ou bien lavé les mains dans les sanitaires, ils rejoindront leur classe puis leur table attitrée.

Afin de limiter le temps de passage aux sanitaires, nous vous invitons à vérifier que votre enfant est bien allé aux toilettes avant son départ pour l'école.

Pour la sortie, après s'être lavé les mains, les élèves se placeront sur leur emplacement avec leur enseignant. Les parents attendront derrière la ligne, les plots (dans l'espace délimité)

Les déplacements et les récréations

Les déplacements dans les couloirs se feront dans des règles expliquées à vos enfants pour limiter le brassage des classes.

Les récréations seront échelonnées.

Sur ces temps, les jeux collectifs sont autorisés.

III Le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels

Les mesures appliquées sont les suivantes :



- Ventilation fréquente des locaux (toutes les 3 heures) d'au moins 10 à 15 minutes.
- Nettoyage des sols et grandes surfaces (tables, bureaux) réalisé au minimum une fois par jour.
- Nettoyage désinfectant des surfaces les plus fréquemment touchées par les élèves et personnels réalisé au minimum une fois par jour.
- Tables de cantine désinfectées après chaque service.
- Accès aux jeux, bancs et espaces collectifs autorisés.
- Mise à disposition d'objets partagés au sein d'une même classe ou d'un même groupe.



IV Votre rôle de parents

Vous avez un rôle essentiel dans l'accueil de vos enfants à l'école. **Vous vous engagez à :**

- Surveiller d'éventuels symptômes chez votre enfant : ne pas le mettre à l'école en cas de fièvre (**38°C**) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid 19, y compris dans la famille.
- Respecter les gestes barrières (port du masque, désinfection des mains) et strictement les horaires d'entrée et de sortie de la classe de votre enfant
- Fournir à votre enfant des paquets de mouchoirs jetables
- Discuter régulièrement avec lui et le rassurer

V Les enfants ou les personnels atteints

Il n'est pas impossible qu'un enfant ou un personnel arrive à l'école en bonne santé et déclenche les symptômes pendant la journée. Il faut donc anticiper les problèmes pour y remédier efficacement et protéger les autres si cela survenait.

Le protocole prévoit d'isoler le cas suspect et de lui fournir un masque. Les parents seront alors appelés pour venir chercher leur enfant.

La Direction Académique sera informée ainsi que le Centre Médico-Scolaire (02 41 33 02 01). Des mesures de prévention seront appliquées si nécessaire.

Chaque famille s'engage à être joignable à tout moment de la journée.